



Organiser une collecte ou une levée de fonds

Moisson Rive-Sud vous remercie chaleureusement de participer à la création d'une collecte de denrées ou d'une levée de fonds pour alimenter la vie de milliers de familles en Montérégie.

Pour participer, veuillez remplir dûment ce formulaire et nous le soumettre en ligne. Une fois le projet approuvé, nous vous ferons parvenir les détails par courrier électronique.

En ce qui a trait à une collecte de denrées, votre aide pour la livraison de la marchandise nous est d'une aide précieuse. Cependant, s'il vous est difficile de nous les livrer, veuillez indiquer la date qui vous convient pour la cueillette des denrées.

Veuillez inscrire N/A dans la case si le champ obligatoire* ne s'applique pas à votre demande.

Cueillette des denrées et ou de fonds le*

MM

JJ

AAAA

Collecte organisée par :*

Individu

Entreprise

Établissement scolaire

Association/organisation

Autre

Prénom*

Nom*

Entreprise ou organisation*

Titre du poste*

Adresse postale*

Ville*

Province*

Code postal*

Téléphone résidence

Cellulaire

Téléphone au bureau*

Poste

Site Internet de l'entreprise

Courriel*

Télécopieur

Désirez-vous recevoir notre infolettre ?*

oui

non

Comment avez-vous entendu parler de Moisson Rive-Sud?*

Infolettre

Médias

Un ami ou un membre de la famille

Via notre site Internet

Autre

Le projet

Veillez inscrire N/A dans la case si le champ obligatoire* ne s'applique pas à votre demande.

Description générale de l'activité*

Résultats anticipés*

Besoin de matériel*

Matériel disponible – affiches; boîtes de carton emballées pour les denrées; tirelires et logo de Moisson Rive-Sud. Veuillez spécifier ce dont vous avez besoin comme matériel et la quantité désirée.

Lieu*

Date*

MM

JJ

AAAA

Heure*

Comment ferez-vous la promotion de votre projet ?*

Évènements

Veillez inscrire N/A dans la case si le champ obligatoire* ne s'applique pas à votre demande.

Coût du billet ou de l'inscription*

Combien de billets seront en circulation?*

Nombre de participants prévu*

Pour éviter une sollicitation importante ou un conflit d'intérêt entre commanditaires, veuillez indiquer le nom des entreprises que vous prévoyez solliciter.*

Vente d'articles

Veillez inscrire N/A dans la case si le champ obligatoire* ne s'applique pas à votre demande.

Quels sont les articles mis en vente ?*

Quel sera le prix de vente ?*

Combien comptez-vous en vendre ?*

Quel sera le pourcentage des ventes remis à Moisson Rive-Sud?*

Avez-vous besoin de l'aide de Moisson Rive-Sud pour l'organisation de votre collecte ou levée de fonds ?

Oui

Non

Précisez :

Veillez lire attentivement les conditions suivantes et inscrire votre nom au bas de la page pour confirmer que vous les acceptez :

« Le promoteur » dans le texte fait référence à la personne responsable de la collecte et « Moisson Rive-Sud » à l'organisme qui reçoit les dons :

1. Il est stipulé dans cette entente que toute collecte ou levée de fonds doit être approuvée préalablement par Moisson Rive-Sud. Aucune activité bénéfique ne peut être réalisée sans l'autorisation écrite de Moisson Rive-Sud.
2. Moisson Rive-Sud n'est pas tenue d'avancer des fonds ni de fournir une équipe de bénévoles pour la réalisation d'une collecte ou d'une levée de fonds et est nullement responsable de la vente de billets ni d'engagements financiers encourus par le promoteur de l'activité.
3. Vous reconnaissez que le nom et le logo de Moisson Rive-Sud sont des marques de commerce appartenant à Moisson Rive-Sud.

4. Tout le matériel promotionnel et le programme des activités organisées dans le cadre de la collecte ou de la levée de fonds doivent être soumis à Moisson Rive-Sud pour approbation avant impression ou diffusion.
5. En nommant publiquement Moisson Rive-Sud à titre de bénéficiaire de la levée de fonds ou de la collecte, les sommes d'argent et ou les denrées recueillies devront être remises à Moisson Rive-Sud dans un délai de trente (30) jours suivant la collecte.
6. L'approbation d'une collecte de fonds et ou de denrées au profit de Moisson Rive-Sud ne constitue pas une relation de partenariat définitive entre les deux parties.
7. Moisson Rive-Sud se réserve le droit de mettre fin à la collecte, en tout temps, si l'activité nuit à sa réputation. Le cas échéant, les activités devront cesser immédiatement sur réception du préavis et le matériel promotionnel, arborant le logo Moisson Rive-Sud, devra nous être retourné sur le champ.
8. Le promoteur de la collecte doit obtenir une couverture d'assurances adéquate ainsi que les permis requis pour l'organisation de l'activité. Moisson Rive-Sud ne délivre aucun permis et ne fournit aucune assurance.
9. Le promoteur de la collecte doit être majeur au sens de la loi provinciale.
10. Moisson Rive-Sud n'accepte pas les activités de sollicitation pyramidale, le porte-à-porte et les collectes dédiées à une personne spécifique.
11. Le promoteur doit obtenir l'approbation de Moisson Rive-Sud avant de communiquer avec une personnalité publique qui agirait à titre de porte-parole de la collecte.
12. Le promoteur de la collecte devra soumettre l'information requise quant à l'émission d'un reçu, notamment la somme exacte, laquelle devra être approuvée par Moisson Rive-Sud.

J'ai lu le document et j'accepte les conditions (*inscrire votre nom*).*

Date*

MM

JJ

AAAA

